

# RÉUSSIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Pour faire de l'écologie un projet d'émancipation avec l'ESS

Une étude thématique

Nos sociétés sont confrontées à une double crise, à la fois sociale et écologique. Longtemps considérées séparément, les inégalités sociales et environnementales se renforcent mutuellement, sous l'effet d'une économie à la fois injuste et insoutenable.

Il est dès lors nécessaire de mener collectivement une transition écologique juste, qui ne vise pas seulement à prévenir d'éventuels effets inégalitaires des transformations à opérer mais qui soit surtout un projet de société véritablement émancipateur, pour tou-te-s.

Pour mener à bien cette ambition, l'économie sociale et solidaire est plus que jamais un atout, expérimentant déjà dans les territoires les germes d'une société à la fois plus juste et plus durable.

C'est ce que montre l'étude « Réussir une transition écologique juste », menée par le Labo de l'ESS en partenariat avec la Fondation de France, à partir de l'analyse de 25 initiatives inspirantes.

## CHIFFRES CLÉS

2%

Part du patrimoine détenu par la moitié la plus pauvre de la population mondiale en 2021, contre 76% pour les 10% les plus riches

(World Inequality Lab, 2022)

48%

Part des émissions carbone globales émises par les 10% les plus émetteur-riche-s en 2019, contre 12% pour la moitié la moins émettrice de la population mondiale

(World Inequality Lab, 2022)

9,2 millions

Nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté en France métropolitaine en 2019, soit 1,4 millions de personnes de plus qu'en 2000

(INSEE, 2021)



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE : VERS UNE SOCIÉTÉ DURABLE, POUR TOUT·E·S

Alors qu'elles ont longtemps été considérées séparément, les inégalités sociales et environnementales sont intimement liées : les personnes économiquement défavorisées sont à la fois celles qui sont le plus fortement confrontées aux risques écologiques et aux effets socio-économiques des politiques environnementales et celles qui ont l'impact le plus faible, tant sur notre empreinte carbone collective que sur les décisions prises. À la fois inégalitaire et écologiquement insoutenable, notre économie doit se transformer.

Face à ce constat et sur la base d'échanges avec divers acteur·rice·s, dont des personnes concernées par la précarité, le Labo de l'ESS, propose dans cette étude une définition de ce que serait une transition écologique juste :



La transition écologique juste désigne une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou·te·s et l'émancipation de chacun·e.

## L'ESS, UNE ÉCONOMIE À L'AVANT-GARDE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Parce qu'elle développe démocratiquement des activités économiques au service du bien commun et non du profit, l'ESS est naturellement une actrice clé sur laquelle s'appuyer pour mener une transition écologique juste.

Pour en apporter la preuve, le Labo de l'ESS a analysé 25 initiatives mêlant engagement écologique et social. Alors que les discours sur la transition écologique insistent essentiellement sur les niveaux macro (transformation nationale et globale) et micro (évolution des comportements individuels), il affirme l'importance du niveau *meso*, celui du territoire et des dynamiques collectives impulsées par l'ESS.

### SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DE L'ESS À UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Répondre de façon digne, suffisante et durable aux besoins de tou·te·s

#### → 7 besoins fondamentaux étudiés



Permettre l'émancipation de chacun·e

#### → 4 modalités de renforcement de l'autonomie individuelle

#### → Le collectif, cadre convivial pour reprendre prise sur le monde





## PRINCIPES D'ACTION ET PROPOSITIONS POUR CHANGER D'ÉCHELLE

Pour guider le déploiement d'une transition écologique juste, le Labo de l'ESS propose dans son étude des **principes d'action** à destination des acteur·rice·s de l'ESS, des pouvoirs publics et des structures de l'accompagnement et du financement de projets. Ces principes d'actions sont complétés par **14 propositions opérationnelles**, parmi lesquelles :

Inscrire résolument le concept de transition juste dans les travaux de concertation et de production de politique publique relative à l'ESS dans l'actuelle mandature, ce qui signifie en particulier :

- Produire un texte de référence dans les travaux de la nouvelle commission « Territoires et transition écologique » du Conseil supérieur de l'ESS, à travers une méthodologie incluant la consultation des personnes en situation de précarité ;
- Inscrire la question de la transition juste lors de l'évaluation prévue de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;
- Défendre le projet d'une loi de programmation de l'ESS, incluant des moyens dédiés à la transition juste, notamment à travers les outils de politiques contractuelles tels que les contrats de plan État-Région (CPER) ou les contrats de relance et de transition écologique (CRTE).
- Consacrer des moyens significatifs dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 » aux actions de l'ESS en faveur d'une transition écologique juste.

Inscrire dans tous les exercices de la planification écologique de la mandature et dans les travaux législatifs ou règlementaires relatifs à la transition écologique, des études d'impacts ciblées sous l'angle de l'effet des mesures envisagées sur les 10% des ménages les plus modestes afin de prévoir des mesures de compensation adaptées.

Flécher une partie des financements européens prévus dans le cadre du mécanisme pour une transition juste (MTJ) vers les acteur·rice·s de l'ESS engagées dans une transition écologique juste et inscrire l'ESS comme levier de cette transformation dans la mise en œuvre des plans territoriaux des Régions françaises impliquées dans le déploiement du fonds pour une transition juste (FTJ).

Revaloriser les minima sociaux et établir un minimum garanti d'au moins 50% du niveau de vie médian.\*

Prendre les mesures salariales et non salariales pour revaloriser le travail social indispensable à la réalisation d'une transition juste.

*Les propositions signalées par le symbole « \* », sont issues du Pacte du pouvoir de vivre<sup>1</sup>, alliance dont fait partie le Labo de l'ESS et plusieurs organisations membres du groupe de travail de l'étude. Retrouvez l'ensemble des principes d'action et des propositions dans le rapport d'étude.*

<sup>1</sup>Pour en savoir plus sur le Pacte du pouvoir de vivre et ses 90 propositions : <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

# MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE



Analyse de la littérature existante



11 initiatives rencontrées dans le cadre de visites apprenantes



14 initiatives rencontrées de le cadre d'entretiens complémentaires



1 journée de rencontre et d'échange inter-initiatives (20 participant-e-s)



1 groupe de travail de 40 membres) réuni 5 fois

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la publication complète :



Direction éditoriale : Marie VERNIER, Rédaction : Florian LABOULAIS, Elisa LEMAIRE  
Réfèrent thématique : Pascal BRICE | Création graphique : Pauline LE GUENNEC  
Crédits photos : Joséphine LEFEBVRE, Unsplash | Impression : Wagram éditions

Le Labo de l'ESS

5, rue Las Cases - 75007 Paris  
01 80 05 82 00  
contact@lelabo-ess.org



lelabo-ess.org



@lelabo\_ess



lelaboess



Le Labo de l'ESS

CONTACT

Florian LABOULAIS  
Responsable projets & développement  
florian@lelabo-ess.org  
Tel : 01 80 05 82 05